

Procès-verbal de l'Assemblée générale du GISGUF du vendredi 5 juin 2003 à 11h00 à Paris, Collège de France

1. **L'ordre du jour** de la présente séance est adopté
2. **Le procès-verbal** de l'AG du 22 juin 2001 à Québec est adopté
3. **Les affaires** découlant du précédent procès-verbal ont été réglées
4. **Les amendements** aux statuts proposés par le Conseil d'administration sont présentés par Henri Awit. Ils concernent l'art. 5 des statuts du GISGUF :

L'institutionnalisation du GISGUF entraîne la désignation d'un membre de l'AUF auprès du CA du GISGUF. François Vignaux accepte de proposer sa candidature auprès de l'AUF. On propose également la présence à titre de réciprocité d'un membre du GISGUF auprès des instances de l'AUF.

Pour l'Afrique, on donne la possibilité de coopter afin de permettre une meilleure efficacité dans les contacts et la représentation.

En ce qui concerne les dispositions relatives au président sortant, on précise que celui-ci devrait pouvoir rester 2 ans au CA « s'il le souhaite ».

5. Elections des membres du Conseil d'administration

La Tunisie soutient la candidature du collègue Rida au CA. Aucune opposition.

L'Afrique subsaharienne doit disposer de deux membres pour la représenter, soit un membre pour l'Afrique Centrale et un membre pour l'Afrique de l'Ouest. Proposition acceptée.

Mme Belle-Wangue représentera l'Afrique Centrale

M. Bahi Bi Toto représentera l'Afrique de l'Ouest.

Les représentations nationales seront pour le reste les suivantes :

- Belgique : Léopold Bragard
- Québec : le président de l'Association nationale qui sera désigné en septembre 2003 ; deuxième siège : Michel Quimper
- France : Pascal Aimé, membre de droit, Luc Ziegler et Monique Ronzeau.
- Liban : Henri Awit
- Suisse : Pierre Barraud
- Tunisie : Abdallah Boubaker

Monique Ronzeau, secrétaire générale de Paris V est élue présidente du GISGUF, Abdelrahmanne Rida est élu vice-président.

Luc Ziegler et Pierre Barraud sont reconduits dans leur fonction respective de trésorier et secrétaire.

6. Cotisation

La proposition d'une cotisation fixée à 50 € pour 2 ans dès 2003 est acceptée.

7. 15^e Colloque

Le GISGUF est officiellement invité par l'Université Mohammed 5 Souissi de Rabat et le Ministère marocain de l'enseignement supérieur à organiser son 15^e Colloque à Rabat en 2005.

La proposition est acceptée avec remerciements par les membres présents.

La date retenue est début mai 2005.

On fixera ultérieurement le lieu des séances de préparation, vraisemblablement en Afrique du Nord.

8. Site Web

Quelques problèmes sont encore à régler.

9. Activités futures du GISGUF

Les collègues africains unanimes souhaitent un engagement fort du GISGUF dans des missions de formation et de soutien sur place. Le CA du GISGUF examinera cette problématique de manière approfondie. Il s'agit en effet d'être actif dans ce créneau également, pour rejoindre les activités de l'AUF dans le domaine administratif aussi.

Les collègues ayant bénéficié d'un soutien pour leur présence à ce 14^e Colloque remercient les membres donateurs.

La séance est levée à 12h00.

Le secrétaire du GISGUF

Pierre Barraud

Neuchâtel, le 17 juin/18 septembre 2003 PB/sk